

ZOOM

FMV annonce
des résultats
satisfaisants

Elle est prête
à investir
et à construire

FMV dispose de participations dans la production par accumulation comme à Moiry via Rhonewerke. BK

Oui, FMV investit...

ÉNERGIE

Dans un contexte déprimé, les Forces motrices valaisannes vont bien. Et construisent...

HYDROÉLECTRICITÉ «Aussi surprenant que cela puisse paraître, nos résultats sont très satisfaisants.» Pascal Gross, le président de FMV (les Forces motrices valaisannes) affichait hier une mine réjouie. Paradoxal dans un contexte aussi difficile pour les électriciens... A l'exemple d'Alpiq, propriétaire de 27% des capacités hydroélectriques en Valais, qui a annoncé récemment une perte de 902 millions de francs. La raison? La surproduction électrique au niveau européen a encore accentué la baisse des prix l'an dernier. Et l'abandon du taux plancher de change a encore péjoré la situation. Au point que «bon nombre» d'aménagements hydroélectriques produisent à

perte. Mais FMV n'est pas – encore – touchée de plein fouet. La société a dégagé en 2014 un résultat consolidé de 28 millions de francs. Le chiffre d'affaires se situe à 175 millions, en recul toutefois de 12 millions malgré une production constante proche du milliard de kWh.

Son grand atout: la société en mains des collectivités publiques valaisannes n'a pas de dette. Et dispose de liquidités à hauteur de quelque 250 millions de francs. «De bon augure pour les années difficiles à venir», explique le directeur financier Patrick Maret. Du coup, FMV investit. Mieux, elle construit par elle-même et pour elle-même. La société vient de démarrer les travaux du projet de

Gletsch-Oberwald (voir «Le Nouvelliste» du 18 mai). Une nouvelle concession pour l'utilisation de la force hydraulique du Rhône entre La Souste et Chippis vient également d'être octroyée par le canton.

Ces deux projets représentent des investissements de l'ordre de 130 millions de francs. «Ils démontrent que FMV croit en l'avenir de l'hydroélectricité pour l'approvisionnement du pays et qu'elle entend contribuer par les actes à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération», explique Pascal Gross. «Nous pouvons donc envisager notre avenir dans une optique de croissance raisonnable et maîtrisée.»

● PASCAL FAUCHÈRE



COMMENTAIRE

PASCAL FAUCHÈRE
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Une foi conditionnelle dans l'hydroélectricité

Le Valais énergétique est face à son destin. Mieux, il est face à une unité de destin. Appelée à le prendre en mains: FMV (Forces motrices valaisannes), société à structure unique d'actionnariat composé de l'ensemble des collectivités du canton qui présentait hier des chiffres étonnamment bons. Dans un contexte de profonds bouleversements et de grandes incertitudes, les risques économiques, mais aussi les opportunités d'affaires, sont énormes. Le mieux préparé survivra et va prospérer. Le Valais et FMV peuvent y arriver à certaines conditions.

Premier constat. L'électricité pèse environ un quart de l'énergie consommée en Suisse. Autant dire que la part du courant injecté dans nos sociétés sera appelée à croître si l'on songe au marché automobile ou au chauffage de logements. Second constat. Le Valais alpin dispose d'un parc d'aménagements hydroélectriques stratégique en matière de ressources énergétiques et naturelles. FMV croit en l'avenir de la grande hydraulique, une énergie propre, renouvelable, prévisible, flexible, fiable et indigène. Elle a raison.

A condition que les acteurs de ce marché complexe lui fassent confiance. Et là, c'est plutôt bien parti. La société joue déjà un rôle majeur dans la distribution suprarégionale. Elle sera appelée à jouer un rôle très important dans la stratégie sur les forces hydrauliques dont la procédure de consultation vient de se terminer. Sa mission: représenter la communauté valaisanne dans le mécanisme qui veut amener le Valais à détenir à terme 60% des capacités hydroélectriques en gérant au mieux le retour des concessions. Et devenir chef de file dans la majorité des aménagements hydroélectriques valaisans. A condition aussi que le Valais présente un front uni. Maintenir une société hydroélectrique par aménagement est trop aventureux dans un marché ouvert et globalisé. Demain, les électriciens travailleront ensemble ou mourront ensemble. Le Valais doit pouvoir être compris par les partenaires et les clients comme étant un seul et même barrage qui retient de l'eau en faisant office de batterie alpine et qui produit annuellement l'équivalent d'une centrale nucléaire avec une réactivité infiniment supérieure. Le concept fait son chemin.

A condition encore que les politiques suisses comprennent l'enjeu actuel: la survie de ce pilier de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération qu'est l'hydroélectricité, confrontée à d'autres énergies renouvelables largement subventionnées, à des centrales nucléaires destinées à la casse mais qui tournent encore à fond sans payer le prix environnemental de leur démantèlement. La sensibilisation s'opère. Progressivement.

A condition enfin qu'à long terme un accord commercial solide soit trouvé avec l'Union européenne et que le CO₂ soit taxé à sa juste nuisance. Ces conditions remplies, rien ne fera alors barrage à la foi en l'hydroélectricité. Le temps des chapelles est révolu. Place aux cathédrales de l'électricité valaisanne. Dès aujourd'hui. ●

EN PHASE DE RÉALISATION

Hormis le projet très symbolique de valorisation de la chute du Rhône entre Gletsch et Oberwald, FMV est partenaire de trois autres projets en phase de réalisation. Nant de Drance, avec des travaux d'électromécanique et de chaudronnerie en cours, devrait être progressivement mis en service à partir de 2018. La réhabilitation de la centrale de la Pissevache a débuté l'automne dernier. Une production annuelle d'environ 5 GWh est attendue à partir de 2016. Les Forces motrices de la Borgne dont FMV est actionnaire à hauteur de 20%, renouvellent les installations de production de leur usine de Bramois. Le remplacement des aménagements s'étalera jusqu'en 2017. A la clé, 86 GWh annuels. FMV étudie également des pro-



1 PRODUCTION HAUSSE DE 1,7%

La production de FMV en 2014 a approché le milliard de kWh. Ce résultat est légèrement supérieur à la moyenne multiannuelle (+1,7%). Une hausse directement tributaire des conditions climatiques, obtenue «grâce à une disponibilité élevée de nos aménagements qui ont été exploités de façon optimale et sans incident notable durant l'année», explique le directeur Paul Michellod. Avec ce TeraWattheure, FMV représente 10% de la production hydroélectrique valaisanne et 50% de la production en mains valaisannes. Avec ses 24 centrales, la société assure 30% de la consommation du canton et les besoins de 230 000 ménages (base de 4500 kWh par an).

FMV dispose de son propre parc de production hydraulique. Mais la société a aussi des participations dans divers aménagements en partenariat avec d'autres acteurs de la branche. Elle détient par exemple 70% de Rhonewerke, une installation au fil de l'eau qui produit annuellement 843 GWh ou 11 5% d'Electra-Massa et ses 564 GWh de produc-

2 TRANSPORT «AVANCÉE SIGNIFICATIVE»

2014 a été une année importante en matière de réseaux de transport. La loi cantonale sur l'approvisionnement en électricité, adoptée en décembre et entrée en vigueur ce lundi, donne la mission d'instituer une société cantonale chargée de l'exploitation du réseau électrique suprarégional. Une «avancée significative» en vue de l'unification du réseau 65 kV et de sa maîtrise par les collectivités publiques valaisannes, estime FMV, confortée dans cette mission via ses deux sociétés filles Valgrid, propriétaires d'un réseau de près de 300 kilomètres. La société a investi notamment dans la liaison câblée entre Sembrancher et Le Châble ainsi que dans la rénovation du poste de Mörel.

Avec ses 35 postes de transformation 65/16 kV, FMV assure ainsi un rôle d'interface entre les productions valaisannes injectées dans le réseau 65 kV, Swissgrid – l'opérateur qui agit au niveau des «autoroutes nationales» de l'électricité – et les distributeurs électriques régionaux. «De meilleures synergies sont encore à trouver» dans le Valais central et

3 COMMERCIALISATION SITUATION DÉLICATE

La commercialisation de l'électricité a été délicate l'an dernier. En raison, d'une part, de la baisse continue des prix sur les marchés. Et en raison, d'autre part, de l'abandon du taux plancher de change. Les sociétés doivent donc disposer d'une politique de gestion rigoureuse des risques. Et de compétences. Le maître mot utilisé par FMV est «anticipation». La société a des vues à quatre ans. Certains contrats de vente d'énergie mise à disposition aujourd'hui ont par exemple été signés en 2013 avec un change plus favorable. Ils contribuent aux bons résultats enregistrés. «La gestion dynamique de nos portefeuilles énergétiques ainsi que les mécanismes de surveillance mis en place se sont révélés efficaces», estime le directeur Paul Michellod. «FMV détient ces compétences pointues pour créer des partenariats profitables aussi bien aux communautés productrices que consommatrices.» Exemple de partenariat mis en place en 2013 et géré par FMV, le Groupe-bilan Valais englobe environ 40% de la production en mains va-